



Communiqué de presse
7 juin 2022
Mise à jour 8 juin 2022

Le Parisien, dans son édition du 8 juin, se fait le relais d'un certain nombre de plaintes qui seraient déposées par Maître Sarah Saldmann pour le compte de familles. A aucun moment Maître Sarah Saldmann n'a pris attache avec Korian France pour formaliser les réclamations de ses clients et ainsi faire valoir leurs intérêts. Si tel était le cas, Korian en prendra connaissance avec la plus grande attention. En l'état, Korian ignore tout du contenu de ces plaintes et ne peut donc faire aucun commentaire.

S'agissant des deux familles qui se sont exprimées dans les médias, il s'agit de situations douloureuses qui étaient connues, et pour lesquelles en leur temps les établissements en charge étaient en contact suivi avec les familles et pour l'un des cas avec les autorités compétentes.

Korian rappelle plus largement qu'il privilégie systématiquement le dialogue au sein de ses établissements, puis, si nécessaire, avec un service dédié aux relations avec les familles, ou encore par le biais d'un médiateur indépendant. Toutes les situations graves portées à notre connaissance sont traitées et systématiquement déclarées aux autorités.

Les Directeurs de ses établissements se tiennent toujours à la disposition des familles, qui peuvent également contacter le service « Relation Familles » au 01 55 37 53 95.

À propos de Korian

Korian, premier Groupe européen de Soins au service des personnes âgées et fragiles
www.korian.com

CONTACTS MEDIA

Cyrille Lachevre
Tél. : 06 20 42 12 08
Clachevre@cylans.ovh

Pascal Jentsch
VP International communications
Tél. 07 65 18 58 55
Pascal.jentsch-ext@korian.com

Marjorie Castoriadis
Responsable relations médias
Tél. : 07 63 59 88 81
Marjorie.castoriadis@korian.fr